



ZONE DE DISTRIBUTION : MOUANS SARTOUX

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023

L'eau distribuée présente des concentrations en sulfates ponctuellement élevées. Sa consommation est déconseillée aux enfants en bas âge, aux femmes enceintes et aux personnes âgées ou présentant des pathologies chroniques par l'arrêté préfectoral 2023-344 du 11/05/2023 (toujours en vigueur à la date d'édition de la présente fiche). Des travaux sont en cours pour rétablir la qualité de l'eau distribuée. Aucun dépassement des limites réglementaires pour le composé "AMPA" en 2023 (produit de dégradation du glyphosate).

B

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : -

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est mixte.

Elle fait l'objet d'un traitement pour lequel Eau de Mouans mène des travaux d'amélioration pour mieux éliminer les résidus de pesticides

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (MOUANS-SARTOUX), soit 9628 personnes. Le responsable des installations est : « SEML EAUX DE MOUANS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SEML EAUX DE MOUANS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **29**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **2,72 mg/L**
Valeur maxi : **8,3 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **14**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **175**
Valeur maxi : **0,057 microgramme/L (ampa)**

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **29**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0,56 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **16 °f**
Valeur maxi : **30,2 °f**

SULFATES

De bonne qualité en moyenne, ponctuellement de mauvaise qualité

Élément d'origine naturelle pouvant présenter un effet laxatif et favorisant la corrosion des canalisations métalliques. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **29**
Valeur moyenne : **136 mg/L**
Valeur maxi : **350 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 07/06/2024

UDI 006000108

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.